



FO - ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Académie de Nancy-Metz

24, rue du Cambout - BP 30229 - 57005 METZ Cedex 1

Tél. : 03.87.32.30.43 - Port. : 06.16.43.35.79

Site Internet : <http://fo-ens-prive-lorraine.org>

Avril 2009

Prime transport pour les maîtres de l'enseignement privé

Les maîtres de l'enseignement privé peuvent bénéficier du remboursement partiel des frais de transport à condition de souscrire à un abonnement mensuel ou annuel (avec un nombre de voyages illimités).

Le remboursement se fera à hauteur de 50 % du montant de la carte d'abonnement, et dans la limite d'un plafond mensuel de 51,75 euros.

Il convient de transmettre chaque mois, par voie hiérarchique, votre demande de remboursement accompagnée des justificatifs suivants :

- 1) Copie de la carte d'abonnement (nominative)
- 2) Copie du titre de transport (ticket SNCF par exemple)
- 3) La demande de remboursement (voir formulaire joint)

A retourner à :

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz
Service Enseignement privé – DPE 6
2, rue Philippe de Gueldres
Case officielle n°30013
54035 NANCY CEDEX

